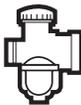


TABLE DES MATIÈRES

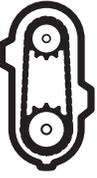
TABLEAU D'ENTRETIEN ET DE LUBRIFICATION	02-02-1
<hr/>	
REMISAGE	02-03-1
GÉNÉRALITÉS	02-03-1
NETTOYAGE DU VÉHICULE	02-03-1
COMPARTIMENT-MOTEUR	02-03-1
BATTERIE	02-03-1
STABILISATEUR DE CARBURANT	02-03-1
LUBRIFICATION DU MOTEUR.....	02-03-2
LUBRIFICATION DE L'ARBRE DE RENVOI.....	02-03-2
PROTECTION DES POULIES	02-03-2
PROTECTION DU VÉHICULE	02-03-2
CHIFFONS DANS LE SILENCIEUX D'ADMISSION D'AIR ET LE SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT.....	02-03-3
<hr/>	
PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE	02-04-1
REPLACEMENT DU FILTRE À CARBURANT	02-04-1
NETTOYAGE DU CARBURATEUR	02-04-1
NETTOYAGE DU FILTRE À AIR.....	02-04-1
CHIFFONS DANS LE SILENCIEUX D'ADMISSION D'AIR ET LE SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT.....	02-04-1
LUBRIFICATION DU MOTEUR.....	02-04-1
NETTOYAGE DES POULIES MOTRICE ET MENÉE.....	02-04-1
NETTOYAGE DU DISQUE DE FREIN.....	02-04-1
ÉTAT DE LA COURROIE D'ENTRAÎNEMENT.....	02-04-2
BOUGIES	02-04-2

TABLEAU D'ENTRETIEN ET DE LUBRIFICATION

SYSTÈME	PIÈCE/TÂCHE	VÉRIFICATION APRÈS 10 HEURES OU 500 km (300 mi) D'UTILISATION (doit être effectuée par le concessionnaire)	CHAQUE SEMAINE OU TOUS LES 240 km (150 mi)	CHAQUE MOIS OU TOUS LES 800 km (500 mi)	UNE FOIS PAR ANNÉE OU TOUS LES 3200 km (2000 mi)	REMISAGE (doit être effectué par un concessionnaire)	PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE (doit être effectuée par un concessionnaire)	SE RÉFÉRER
	Lubrification du démarreur à rappel et état du câble					✓	✓	À la sous-section 04-10
	Écrous ou vis de la culasse	✓			✓	✓		À la sous-section appropriée: voir PARTIE SUPÉRIEURE
	Écrous du support de moteur	✓			✓	✓		À la sous-section appropriée: voir DÉPOSE DU MOTEUR
	Système d'échappement	✓		✓		✓		À la sous-section appropriée: voir DÉPOSE DU MOTEUR
	Lubrification du moteur					✓	✓	Aux sous-sections 02-03 et 02-04
	État du système de refroidissement	✓			✓		✓	Aux sous-sections 04-08 et 04-09
	Remplacement du liquide de refroidissement (sauf les modèles refroidis par ventilateur)						✓	À la sous-section 04-09
	État des anneaux d'étanchéité						✓	✓
	État du filtre d'huile à injection			✓				À la sous-section 04-07
	Remplacement du filtre d'huile à injection					✓		À la sous-section 04-07
	Réglage de la pompe à injection d'huile	✓			✓		✓	À la sous-section 04-07
	Stabilisateur de carburant					✓		À la sous-section 02-03
	Remplacement du filtre à carburant						✓	À la sous-section 02-04
	Conduits de carburant et raccords	✓				✓	✓	À la sous-section 04-11
	Réglage du carburateur	✓			✓		✓	À la sous-section 04-11
	Nettoyage du carburateur						✓	À la sous-section 04-11
	Inspection du câble d'accélérateur	✓			✓	✓	✓	À la sous-section 04-12
	Nettoyage du filtre à air			✓			✓	À la sous-section 02-04
	État de la courroie d'entraînement	✓	✓				✓	À la sous-section 05-02
	État des poulies motrice et menée	✓		✓		✓		Aux sous-sections 05-03 et 05-04
	Nettoyage des poulies motrice et menée						✓	Aux sous-sections 05-03 et 05-04
	Resserrage de la vis de la poulie motrice	✓						À la sous-section 05-03
	Précharge de la poulie menée	✓			✓	✓		À la sous-section 05-04

Section 02 LUBRIFICATION ET ENTRETIEN

Sous-section 02 (TABLEAU D'ENTRETIEN ET DE LUBRIFICATION)

SYSTÈME	PIÈCE/TÂCHE	VÉRIFICATION APRÈS 10 HEURES OU 500 km (300 mi) D'UTILISATION (doit être effectuée par le concessionnaire)	CHAQUE SEMAINE OU TOUS LES 240 km (150 mi)	CHAQUE MOIS OU TOUS LES 800 km (500 mi)	UNE FOIS PAR ANNÉE OU TOUS LES 3200 km (2000 mi)	REMISAGE (doit être effectué par un concessionnaire)	PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE (doit être effectuée par un concessionnaire)	SE RÉFÉRER
	Niveau de liquide de frein	✓	✓				✓	À la sous-section 05-06
	Changement de liquide de frein (une fois l'an)					✓		À la sous-section 05-06
	État du frein	✓	✓			✓	✓	À la sous-section 05-06
	Réglage du frein			✓		✓		À la sous-section 05-06
	Lubrification de la roue à cliquet					✓		À la sous-section 05-06
	Tension de la chaîne d'entraînement	✓		✓		✓		Aux sous-sections 05-07 et 05-08
	Lubrification de l'arbre de renvoi	✓		✓		✓		À la sous-section 05-06
	Niveau d'huile du carter de chaîne et de la boîte de vitesses	✓		✓			✓	Aux sous-sections 05-07 et 05-08
	Changement d'huile de la boîte de vitesses (Skandic WT/SWT/WT LC seulement)	✓			✓	✓		À la sous-section 05-08
	Changement d'huile du carter de chaîne et de la boîte de vitesses	✓				✓		Aux sous-sections 05-07 et 05-08
	Lubrification du roulement d'extrémité de l'essieu moteur **	✓		✓		✓		À la sous-section 07-04
	Boulons du guidon. Resserrer à 26 N•m (19 lbf•pi)	✓				✓		À la sous-section 08-02
	Lubrification de la direction et du mécanisme de la suspension avant **	✓			✓	✓		Aux sous-sections 08-02 et 08-03
	État de la direction et du mécanisme de la suspension avant	✓		✓		✓		Aux sous-sections 08-02 et 08-03
	Usure et état des skis et des lisses	✓	✓			✓		À la sous-section 08-03
	Direction et réglage du carrossage des jambes de ski	✓		✓		✓		À la sous-section 08-02
	Réglages de la suspension		AU BESOIN					À la section 07: Voir sous-section appropriée et <i>Guide du conducteur</i>
	Lubrification de la suspension **				✓	✓		À la section 07: Voir sous-section appropriée
	État de la suspension	✓		✓		✓		À la section 07: Voir sous-section appropriée
	État de la courroie d'arrêt de la suspension				✓	✓		À la section 07: Voir sous-section appropriée
	État de la chenille	✓		✓		✓		À la sous-section 07-05
	Tension et alignement de la chenille	✓	AU BESOIN					À la sous-section 07-05

Section 02 LUBRIFICATION ET ENTRETIEN

Sous-section 02 (TABLEAU D'ENTRETIEN ET DE LUBRIFICATION)

SYSTÈME	PIÈCE/TÂCHE	VÉRIFICATION APRÈS 10 HEURES OU 500 km (300 mi) D'UTILISATION (doit être effectuée par le concessionnaire)	CHAQUE SEMAINE OU TOUS LES 240 km (150 mi)	CHAQUE MOIS OU TOUS LES 800 km (500 mi)	UNE FOIS PAR ANNÉE OU TOUS LES 3200 km (2000 mi)	REMISAGE (doit être effectué par un concessionnaire)	PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE (doit être effectuée par un concessionnaire)	SE RÉFÉRER
	Bougies *	✓		✓			✓	À la sous-section 06-03
	Réglage de l'allumage du moteur	✓					✓	À la sous-section 06-02
	État de la batterie	✓		✓		✓	✓	À la sous-section 06-04
	Visée du faisceau du phare				✓		✓	À la sous-section 09-02
	Faisceau de fils, câbles et conduits	✓		✓		✓		À la sous-section 09-02
	Fonctionnement du système d'éclairage (feu de route, feu de croisement, feu d'arrêt, etc.), de l'interrupteur d'urgence et de l'interrupteur du cordon coupe-circuit	✓	✓				✓	
	Chiffons dans le système d'admission d'air et d'échappement					✓	✓	Aux sous-sections 02-03 et 02-04
	Compartment-moteur	✓		✓		✓		À la sous-section 02-03
	Nettoyage et protection du véhicule	✓		✓		✓		À la sous-section 02-03

* Avant d'installer les nouvelles bougies au moment de la préparation présaisonnière, il est suggéré de brûler le surplus d'huile de remisage en démarrant le moteur lorsque les anciennes bougies sont installées. N'effectuer cette opération que dans un endroit bien aéré.

**Lubrifier le véhicule chaque fois qu'il est utilisé dans des conditions détremées (neige mouillée, pluie, flaques d'eau).

REMISAGE

GÉNÉRALITÉS

Il est important de bien remiser la motoneige en été ou lorsque celle-ci demeure inutilisée pendant plus d'un mois.

Se référer à la colonne remisage du TABLEAU DE LUBRIFICATION ET D'ENTRETIEN ainsi qu'à la présente marche à suivre. On s'assurera ainsi d'effectuer toutes les étapes de remisage requises. Toute pièce usée, brisée ou endommagée doit être remplacée.

AVERTISSEMENT

À moins d'indications contraires, on devrait arrêter le moteur afin d'effectuer toute opération de remisage.

NETTOYAGE DU VÉHICULE

Pour faciliter l'inspection et assurer une bonne lubrification de tous les composants, il est recommandé de laver la motoneige au complet.

Enlever la saleté et la rouille.

Pour nettoyer tout le véhicule, n'utiliser que des tissus de flanelle ou l'équivalent.

ATTENTION: Il est nécessaire d'utiliser des tissus de flanelle ou l'équivalent pour nettoyer le pare-brise et le capot, afin d'éviter d'endommager davantage les surfaces à nettoyer.

Pour nettoyer tout le véhicule, y compris la coque et les pièces métalliques, utiliser le Nettoyeur BOMBARDIER (N/P 293 110 001 (bombe aérosol de 400 g) et N/P 293 110 002 (4 L)).

ATTENTION: Ne pas utiliser de Nettoyeur BOMBARDIER sur les autocollants ni sur le vinyle.

Pour les pièces en vinyle ou en plastique, utiliser le Nettoyeur de vinyle et de plastique (N/P 413 711 200 (6 x 1 L)).

Pour éliminer les égratignures sur le pare-brise ou sur le capot, utiliser l'ensemble de produits éliminateurs d'égratignures BOMBARDIER (N/P 861 774 800).

ATTENTION: Ne jamais nettoyer les pièces de plastique ou le capot avec un détersif concentré, un produit de dégraissage, un diluant à peinture, de l'acétone, un produit à base de chlore, etc.

Examiner le capot et effectuer les réparations nécessaires.

Si la peinture d'une pièce métallique est éraflée, effectuer les retouches nécessaires au moyen de peinture de retouche.

Vaporiser du BOMBARDIER LUBE (N/P 293 600 016) sur toutes les pièces de métal nu, y compris les tiges chromées d'amortisseur.

Cirer le capot et la partie peinte du châssis pour obtenir une meilleure protection.

REMARQUE: Ne cirer que les parties lustrées.

COMPARTIMENT-MOTEUR

Faire en sorte qu'il ne s'accumule pas d'herbe sèche, de petites branches, de linge, etc., dans le compartiment-moteur puisque ces matières sont combustibles dans certaines conditions.

BATTERIE

Retirer la batterie puis nettoyer son support et sa surface extérieure. Charger la batterie de la manière décrite à la section BATTERIE.

STABILISATEUR DE CARBURANT

Étant donné qu'il y a maintenant de nouveaux additifs dans le carburant, il est extrêmement important d'utiliser du stabilisateur de carburant (N/P 413 408 600) (250 mL) de façon à éviter qu'il y ait détérioration du carburant, formation de vernis et corrosion sur les composants du système d'alimentation. Suivre les instructions décrites sur le récipient.

Verser du stabilisateur de carburant dans le réservoir de carburant avant de procéder au démarrage requis lors de la lubrification des pièces internes du moteur, de sorte que le stabilisateur circule dans tout le système d'alimentation.

Après avoir fait démarrer le moteur, utiliser l'amorceur à quelques reprises pour que le stabilisateur circule dans celui-ci.

Ne pas vidanger le système d'alimentation.

ATTENTION: On devrait ajouter le stabilisateur de carburant avant la lubrification du moteur, afin de protéger les carburateurs contre la formation de vernis.

Section 02 LUBRIFICATION ET ENTRETIEN

Sous-section 03 (REMISAGE)

LUBRIFICATION DU MOTEUR

Afin d'empêcher toute formation de rouille pendant le remisage, lubrifier les pièces internes du moteur.

Procéder comme suit:

Démarrer le moteur et le laisser tourner au ralenti jusqu'à ce qu'il atteigne sa température de fonctionnement.

⚠ AVERTISSEMENT

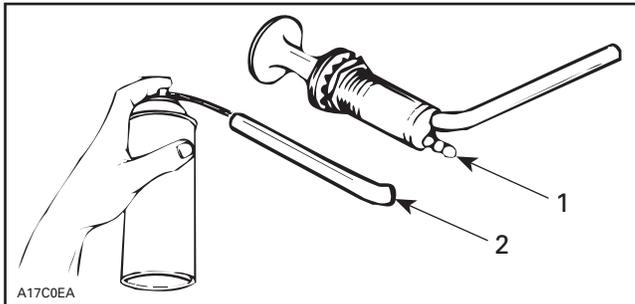
S'assurer que la chenille est libre de tout élément pouvant être projeté hors de son champ de rotation. Tenir mains, pieds, outils et vêtements éloignés de la chenille. S'assurer que personne ne se trouve à proximité du véhicule.

Arrêter le moteur.

Modèles munis d'un amorceur

Pour éviter que le carburant ne se perde, enfoncer au maximum le bouton de l'amorceur.

Débrancher le boyau de sortie de l'amorceur de la soupape d'amorceur (raccord droit).



1. Raccord droit
2. Vers le collecteur d'admission

Insérer le bec du contenant d'huile de remisage (N/P 496 014 100) dans le boyau de sortie de l'amorceur.

Modèles munis d'un étrangleur

Enlever les silencieux d'admission d'air afin de vaporiser de l'huile de remisage à l'intérieur de chaque alésage de carburateur.

Tous les modèles

Redémarrer le moteur et le faire tourner au ralenti.

Injecter l'huile de remisage dans le moteur jusqu'à ce qu'il cale ou qu'une quantité suffisante y soit entrée (environ la moitié du contenant).

Alors que le moteur est arrêté, enlever les bougies et vaporiser de l'huile de remisage (N/P 496 014 100) dans chaque cylindre.

Faire tourner 2 ou 3 tours lentement afin de lubrifier les cylindres.

Réinstaller les bougies et le boyau de sortie de l'amorceur ou les silencieux d'admission d'air.

⚠ AVERTISSEMENT

N'effectuer cette opération que dans un endroit bien aéré. Ne pas faire fonctionner le moteur durant la période de remisage.

LUBRIFICATION DE L'ARBRE DE RENVOI

Pour un fonctionnement approprié, la poulie menée et le frein à disque doivent se déplacer librement sur l'arbre de renvoi. Appliquer du lubrifiant antigrippage (N/P 293 550 004).

ATTENTION: Ne pas appliquer trop de lubrifiant, puisque celui-ci pourrait atteindre et salir les plaquettes de frein et/ou la courroie d'entraînement.

PROTECTION DES POULIES

Après la vérification et le nettoyage de l'intérieur des poulies, vaporiser du lubrifiant BOMBARDIER LUBE (N/P 293 600 016) sur les flasques. Ne pas réinstaller la courroie d'entraînement.

PROTECTION DU VÉHICULE

Toujours recouvrir le véhicule d'une bâche pour la durée du remisage de façon à le protéger de la poussière.

ATTENTION: Le véhicule doit être remisé dans un endroit frais et sec et recouvert d'une bâche opaque, mais ventilé, sinon les finis tels que le plastique, la peinture, etc., seront avariés par les rayons ultra-violetts du soleil ou la saleté.

Soulever l'arrière du véhicule afin que la chenille ne touche pas le sol. Installer un support à moto-neige mécanique.

REMARQUE: Ne pas relâcher la tension de la chenille.

CHIFFONS DANS LE SILENCIEUX D'ADMISSION D'AIR ET LE SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT

Obstruer le trou d'admission d'air et le trou de sortie du système d'échappement à l'aide de chiffons propres.

PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

Une fois l'été terminé ou encore si la motoneige n'a pas été utilisée pendant plus d'un mois, la préparation de la motoneige s'impose.

Se référer à la colonne préparation présaisonnière du TABLEAU DE LUBRIFICATION ET D'ENTRETIEN ainsi qu'à la présente marche à suivre. On s'assurera ainsi d'effectuer toutes les étapes de la préparation présaisonnière.

Toute pièce usée, brisée ou endommagée remarquée au moment du remisage aurait dû être remplacée. Si ce n'est pas le cas, procéder au remplacement.

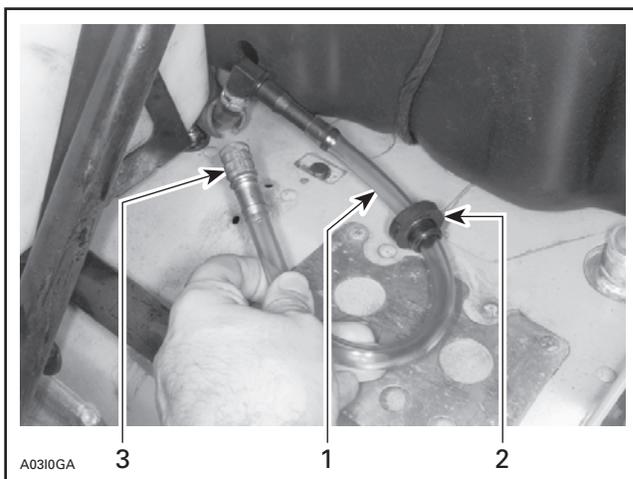
⚠ AVERTISSEMENT

À moins d'indications contraires, on devrait arrêter le moteur afin d'effectuer toute opération de préparation.

REMPACEMENT DU FILTRE À CARBURANT

Vider le réservoir de carburant.

Enlever la rondelle isolante du réservoir de carburant, et enlever le conduit d'admission de carburant du réservoir.



TYPIQUE

1. Conduit d'admission de carburant
2. Position de la rondelle isolante lors de l'installation
3. Filtre à carburant

Remplacer le filtre à carburant. Pour faciliter l'installation du conduit de carburant, glisser la rondelle isolante sur le conduit à environ 50 mm (2 po) du coude. Placer ensuite la rondelle sur le réservoir de carburant et insérer le coude dans la rondelle.

NETTOYAGE DU CARBURATEUR

Démonter le ou les carburateurs pour en nettoyer les parties internes. Ne pas hésiter à remplacer tout gicleur dont la surface présente une accumulation de dépôts ou de vernis.

NETTOYAGE DU FILTRE À AIR

S'assurer que l'intérieur du silencieux d'admission d'air est propre et sec, puis remettre le filtre en place convenablement.

ATTENTION: Ces motoneiges ont été calibrées avec le filtre. Ne pas utiliser la motoneige si le filtre n'est pas installé, puisque le moteur pourrait être endommagé.

CHIFFONS DANS LE SILENCIEUX D'ADMISSION D'AIR ET LE SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT

Enlever les chiffons installés lors du remisage.

LUBRIFICATION DU MOTEUR

Ajouter 500 mL (17 oz É.-U.) d'huile à injection recommandée dans le réservoir de carburant lors du premier plein.

NETTOYAGE DES POULIES MOTRICE ET MENÉE

Nettoyer les flasques des poulies motrice et menée au moyen de Nettoyeur de pièces (N/P 413 711 809).

NETTOYAGE DU DISQUE DE FREIN

Éliminer toute accumulation de rouille sur la surface de freinage. Nettoyer la surface de freinage du disque au moyen de Nettoyeur de pièces (N/P 413 711 809).

Section 02 LUBRIFICATION ET ENTRETIEN

Sous-section 04 (PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE)

ÉTAT DE LA COURROIE D'ENTRAÎNEMENT

Examiner la courroie. S'assurer qu'elle n'est pas fendillée, effilée ni usée de façon anormale. La remplacer au besoin. Voir à installer la courroie appropriée de sorte que la flèche sur la courroie pointe vers l'avant du véhicule.

BOUGIES

Une fois la préparation présaisonnière terminée, démarrer le moteur, les anciennes bougies toujours en place, pour brûler le surplus d'huile de remisage. Installer ensuite les bougies neuves présentant un écartement approprié des électrodes.